

Communiqué de presse

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : LE MONDE MUNICIPAL PRÉSENTE SES DEMANDES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Montréal, le 12 février 2008. Alors que la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale amorce ses audiences sur l'avenir de la gestion des matières résiduelles au Québec, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Communauté métropolitaine de Québec et l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles ont présenté au gouvernement leurs demandes quant au renouvellement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Dans la déclaration qu'ils ont unanimement adoptée, les représentants du monde municipal demandent ainsi au gouvernement du Québec que la prochaine Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit :

- que les matières résiduelles soient gérées en fonction de la hiérarchie des 3RV et qu'en conséquence, tous les efforts soient consentis pour maximiser, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation;
- que les modes de traitement des matières organiques et des résidus ultimes, qui permettent de produire une énergie verte, soient reconnus comme une forme de valorisation des matières résiduelles;
- la création d'un programme national de financement des infrastructures de valorisation des matières organiques et des résidus ultimes;
- la compensation à 100 %, d'ici 2010, des coûts municipaux de la collecte et du traitement des matières recyclables par l'industrie en fonction du principe de la responsabilité élargie des producteurs.

Le maire de Saint-Prime et président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Bernard Généreux, a déclaré que les municipalités du Québec travaillent d'arrache-pied pour favoriser l'atteinte des objectifs de récupération établis dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 : « Nos municipalités sont ainsi en voie d'atteindre l'objectif de récupérer 60 % des contenants, des emballages, des imprimés, des médias écrits en papier, du carton, du verre, du plastique et du métal. C'est un premier pas important qui sera suivi par l'atteinte des objectifs en matière de valorisation des matières organiques ».

À cet égard, le maire de Sherbrooke et président de l'Union des municipalités du Québec, monsieur Jean Perrault, a souligné l'importance que les municipalités puissent obtenir les moyens adéquats pour atteindre les objectifs qui sont établis par le gouvernement du Québec : « Les municipalités du Québec souscrivent aux objectifs du gouvernement, mais ne pourront les atteindre sans un appui financier conséquent de ce dernier. En particulier, nos municipalités demandent toujours à Québec la compensation à 100 % des coûts municipaux de la collecte des matières recyclables par l'industrie selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs ».

Le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Gérald Tremblay a pour sa part indiqué que la construction d'équipements et technologies de traitement des matières organiques et des résidus ultimes permettrait de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre établis dans le plan québécois de lutte contre les changements climatiques : « L'ampleur des changements climatiques auxquels nous sommes confrontés nous oblige à considérer toutes les alternatives technologiques à notre portée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ».

Pour sa part, le maire de Laval et vice-président du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Gilles Vaillancourt, rappelle surtout l'importance de doter les villes des infrastructures requises pour répondre aux besoins grandissants, notamment en ce qui a trait au virage nécessaire entrepris par les municipalités. Selon lui : « Nous devons être cohérents dans nos gestes avec notre discours. Nous sommes maintenant rendus à l'étape de valoriser les résidus organiques et ultimes. Pour ce faire, des ouvrages de valorisation devront être construits. Toutefois, les villes n'ont pas la capacité financière de recourir à de telles alternatives technologiques sans une aide substantielle du gouvernement du Québec ».

Le président de la Communauté métropolitaine de Québec et maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, a quant à lui indiqué qu'un éventuel programme de financement des infrastructures de valorisation des matières résiduelles est indispensable pour permettre aux municipalités de la région métropolitaine de Québec d'aller de l'avant en matière de compostage. Ce programme devrait par ailleurs considérer les efforts qui ont déjà été consentis par certaines municipalités : « C'est une question d'équité. Certaines villes, comme celle de Québec, ont déjà investi des sommes importantes pour ne pas enfouir leurs matières résiduelles. Je souhaite que les discussions que nous aurons sur un éventuel programme de financement des ouvrages de valorisation des matières résiduelles tiennent compte de cet élément ».

Finalement, le président de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles, monsieur Benoît Delisle, s'est réjoui que le monde municipal se soit entendu sur certains grands principes qu'il souhaite voir inclus dans la prochaine Politique de gestion des matières résiduelles : « Les gestionnaires qui assurent la mise en œuvre quotidienne de cette politique ont tout avantage à avoir une perspective à long terme qui permet de faire des choix technologiques judicieux ».

Signalons que les organismes signataires de la déclaration du monde municipal sur le renouvellement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 ont tous été invités à présenter un mémoire à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale dont l'objectif est notamment de dégager des orientations pour le renouvellement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Les audiences de la Commission ont débuté le 6 février et se poursuivent jusqu'au 26 février prochain.

-30-

Pour renseignements :

Stéphane Pineault
Coordonnateur Politiques et interventions de développement
Communauté métropolitaine de Montréal
Téléphone : (514) 350-2594

François Sormany
Directeur des communications
Union des municipalités du Québec
Téléphone : (514) 282-7000 poste 2293
Courriel : fsormany@umq.qc.ca

Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
Communauté métropolitaine de Québec
Téléphone : (418) 641-6250 poste 1210

Dany Rousseau
Directeur des communications
Fédération Québécoise des Municipalités
Téléphone : (418) 651-3343 poste 263

Benoît Delisle
Président
Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles
Téléphone : (418) 641-6411 poste 8540

Pour une gestion durable des matières résiduelles

Déclaration du monde municipal sur le renouvellement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

Avec l'adoption de leur plan de gestion des matières résiduelles, les municipalités ont accéléré leurs efforts pour favoriser l'atteinte de l'objectif établi dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 de mettre en valeur 60 % des matières résiduelles sous leur gestion.

En ce qui a trait aux matières recyclables (contenants, emballages, imprimés et médias écrits en papier, carton, verre, plastique ou métal), l'objectif devrait être atteint en 2008. En effet, selon le Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles produit par Recyc-Québec, les municipalités du Québec récupèrent actuellement près de 48 % des matières recyclables.

Pour le monde municipal, le renouvellement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 que le gouvernement du Québec entreprend maintenant est l'occasion d'ajuster les mesures de la Politique actuelle afin, notamment, de favoriser l'atteinte des objectifs pour les matières organiques dont seulement 8 % étaient valorisées en 2006.

Dans le contexte où la quantité de résidus ultimes continuera d'augmenter, il s'agit également d'une opportunité pour aller plus loin dans la gestion durable des matières résiduelles. Par exemple, la prochaine Politique pourrait inclure l'objectif de réduire les gaz à effet de serre qui sont émis par la décomposition des matières résiduelles enfouies. Selon certains scénarios technologiques, la valorisation des matières organiques et ultimes pourrait en effet permettre de réduire les émissions de GES de l'équivalent d'environ 730 000 tonnes de CO₂ annuellement, soit 7 % de l'objectif du Plan québécois de lutte contre les changements climatiques.

Cela dit, la valorisation des résidus organiques et ultimes doit être considérée une fois que tous les efforts auront été consentis pour maximiser la réduction à la source, le réemploi et le recyclage qui sont, dans l'ordre, les approches de gestion des matières résiduelles qui sont privilégiées par le monde municipal.

Cette hiérarchie est d'autant plus importante que la valorisation des matières organiques et des résidus ultimes, qui permettrait de réduire significativement les émissions de GES, exige la construction d'infrastructures qui nécessitent des investissements importants. Si le gouvernement s'engageait dans cette voie, la prochaine Politique devra prévoir la mise en place d'un programme national de financement des infrastructures de valorisation des matières organiques et des résidus ultimes.

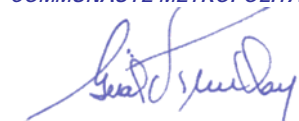
Par ailleurs, tel que prévu à l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités, le monde municipal demande que la prochaine Politique comprenne une mesure relative à la compensation à 100 % des coûts municipaux de la collecte et du traitement des matières recyclables par l'industrie selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs.

En conséquence, les soussignés, représentant le monde municipal, demandent au gouvernement du Québec que la prochaine Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit :

- que les matières résiduelles soient gérées en fonction de la hiérarchie des 3RV et qu'en conséquence, tous les efforts soient consentis pour maximiser, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation;
- que les modes de traitement des matières organiques et des résidus ultimes, qui permettent de produire une énergie verte, soient reconnus comme une forme de valorisation des matières résiduelles;
- la création d'un programme national de financement des infrastructures de valorisation des matières organiques et des résidus ultimes;
- la compensation à 100 %, d'ici 2010, des coûts municipaux de la collecte et du traitement des matières recyclables par l'industrie en fonction du principe de la responsabilité élargie des producteurs.

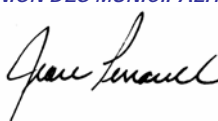
Ont signé à Montréal, le 12 février 2008

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL



Gérald Tremblay
Maire de Montréal
Président de la Communauté métropolitaine de Montréal

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC



Jean Perrault
Maire de Sherbrooke
Président de l'Union des municipalités du Québec

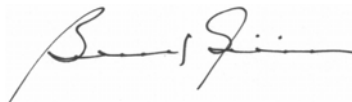


Gilles Vaillancourt
Maire de Laval et vice-président du conseil de la CMM
Président du Caucus des municipalités de la métropole de l'UMQ



Marc Bureau
Maire de Gatineau
Président du Caucus des grandes villes de l'UMQ

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS



Bernard Généreux
Maire de Saint-Prime
Président de la Fédération Québécoise des Municipalités



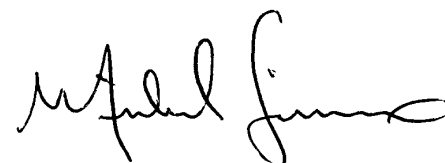
Claude Gladu
Maire de Longueuil et vice-président du comité exécutif de la CMM
Membre du conseil d'administration de l'UMQ



Richard Marcotte
Maire de Mascouche
Administrateur de la FQM



Jean-Marc Robitaille
Maire de Terrebonne
Membre du comité exécutif et représentant de la couronne Nord à la CMM,
Membre du conseil d'administration de l'UMQ



Michel Giroux
Maire de Lac-Beauport
Représentant des municipalités membres de la CMQ à la FQM



Michel Gilbert
Maire de Mont-Saint-Hilaire
Membre du comité exécutif et représentant de la couronne Sud à la CMM,
Membre de l'UMQ

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC



Régis Labeaume
Maire de Québec
Président de la Communauté métropolitaine de Québec



Gilles Plante
Maire de McMasterville
Représentant des municipalités membres de la CMM à la FQM

*ASSOCIATION DES ORGANISMES MUNICIPAUX DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES*



Benoît Delisle
Président de l'Association des organismes municipaux de gestion des
matières résiduelles (AOMGMR)